

**PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil de section du
Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 9 juin 2021 à distance (TEAMS)**

Étaient présents :

La bâtonnière
La première conseillère
La secrétaire

Me Sandra Ethier
Me Nathalie Samson
Me Véronic Picard

Les conseillers

Me Derrek Giroux-Lacasse
Me Andréanne Laberge
Me Marc-Olivier Langlois
Me Cassandra Neptune

La représentante Jeune Barreau

Me Corinne Brousseau

Était absente:

La trésorière

Me Claude Cossette

1. Ouverture de l'assemblée

Me Sandra Ethier déclare l'assemblée ouverte à 17:34, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

***Résolution 20210609-01
Re : adoption de l'ordre du jour***

Sur proposition de Me Cassandra Neptune, appuyé par Me Nathalie Samson, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 22 avril 2021
4. Suivi au procès-verbal

5. Finances – Me Cossette
6. Comités permanents du Barreau de l’A-T : suivi -Désignation des responsables des comités + rôle
6.1. Comité Formation
6.2. Exercice illégal
6.3. Communications-Journal
6.4. Informatique – Page Facebook - Me Langlois
6.5. Justice dans le Nord – Me Neptune et Me Samson
6.6. Comité du jeune Barreau – Me Brousseau
6.7. Comité de liaison – Me Ethier et Me Samson
6.7.1. Cour du Québec Nord Sud
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance – Me Ethier
7. Comités ponctuels du Barreau de l’A-T : suivi
7.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda - Me Ethier
7.2. Comité Rentrée judiciaire 2021 (9 septembre 2021 – Amos)
7.3. Comité congrès 2022 (21 et 22 avril 2022 – Rouyn-Noranda)
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée
8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik
9. Association des avocats de province
10. APAAQ
11. Activités de la bâtonnière (tableau) – Me Ethier
12. Correspondances (tableau) - Me Ethier
13. Varia
13.1. Assermentations été 2021
13.2. Calendrier des séances du Conseil de section 2021-2022
13.3. Les attentes de la bâtonnière envers les membres du conseil (suivi en cas d’absence)
13.4. Mise à jour du calendrier des activités 2021 - 2024
13.5. Journée carrière interfacultaire
14. Prochaine réunion :
15. Levée de l’assemblée

Adoptée à l’unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 22 avril 2021

Résolution 20210609-02

Re : adoption du procès-verbal du 22 avril 2021

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Derrek Giroux-Lacasse, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

5. Finances

En l'absence de Me Cossette, ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.

6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

Désignation des responsables de comités

Étant donné les changements au sein du conseil de section, il y a lieu de désigner les membres du conseil qui seront responsable du suivi des divers comités. Me Sandra Ethier explique le rôle des responsables de comités soit de s'assurer que les activités des comités ont lieu et faire rapport de celles-ci au conseil de section.

Les membres suivants sont désignés :

Comité formation : Me Andréanne Laberge

Comité exercice illégal : Me Derrek Giroux-Lacasse

Comité communication Journal : Me Marc-Olivier Langlois

Comité Informatique : Me Marc-Olivier Langlois

Comité Justice dans le Nord : Me Nathalie Samson et Me Cassandra Neptune

Pratique Privée : Me Marc-Olivier Langlois

6.1. Comité Formation

Lors de l'AGA, les membres ont mentionné qu'ils souhaitent que des formations soient organisées malgré le faible taux de participation des dernières formations offertes. Me Veillette-Jackson a proposé qu'une formation soit donnée sur l'autorisation des mandats d'aide juridique. Me Carole Bouffard serait intéressée d'agir à titre de formatrice. Me Picard propose des formations sur le témoignage d'expert puisque ça touche tous les domaines de droit. Elle suggère également le sujet de l'aptitude à subir un procès.

Les attestations pour les formations du juge Gervais et de madame Lebrun ont été envoyées.

Il y a un délai de 2-3 mois pour faire accréditer une formation. Me Laberge indique qu'elle et Me Provencher-Lavergne travaillent à trouver des formations générales afin de toucher un plus grand nombre d'avocats possible.

Me Ethier indique à Me Laberge qu'elle peut aller chercher des gens pour l'aider à l'organisation des formations. Elle propose le nom de Me Olivier Lacoursière.

Il est convenu d'offrir la formation d'octobre en mode présentiel dans la mesure du possible. Un montant de 1000\$ est disponible pour la formation d'octobre.

6.2. Exercice illégal

Nous avons reçu les affiches du syndic. Me Ethier s'occupera de l'affichage dans les palais de justice de Rouyn-Noranda et de Ville-Marie. Me Picard se charge d'Amos, Senneterre et La Sarre.

Me Giroux-Lacasse croit que nous devrions être davantage alertes aux cas de pratique illégale. Me Ethier propose qu'il s'adjoigne quelqu'un pour l'aider. Elle ajoute que Me Giroux-Lacasse pourrait faire une présentation aux membres lors de la rentrée judiciaire. Il est suggéré par Me Laberge d'organiser un dîner-conférence portant sur la pratique illégale. Me Giroux-Lacasse vérifiera l'intérêt de Me Hogue à participer à cette activité.

6.3. Communications-Journal

La prochaine parution devrait sortir d'ici 3 semaines. Me Éthier propose aux membres de faire des articles pour le journal. Ceux-ci n'ont pas besoin d'être longs. On pourrait ajouter une section contenant des anecdotes.

Les articles pour la parution de juin doivent être prêts pour le début mai alors que la date de tombée pour la parution de décembre est début novembre.

Il serait intéressant d'ajouter les nouveaux membres assermentés. Ces articles pourraient être faits par la représentante du Jeune Barreau.

6.4. Informatique – page Facebook

Me Langlois a rencontré CC consultant aujourd'hui pour la création du site web. Ils ont discuté du site dans son ensemble. Ils vont nous revenir avec une maquette. Par la suite, nous devons nous entendre sur le concept. L'objectif est que la maquette soit prête d'ici 3 mois.

Il a été convenu de conserver le même logo puisque la compagnie ne veut pas débiter le site internet avant d'avoir notre logo final. Au niveau du nom, nous attendrons la modification législative avant de le changer.

Au niveau des fonctionnalités du site, Me Langlois a fait le tour des sites internet des autres sections. Il a constaté que les sections ont arrêté de les mettre à jour.

Les membres doivent avoir envoyé une photo d'eux pour le site internet au plus tard le 10 juillet 2021.

Il est proposé d'inclure certains formulaires sur le site. Comme il est difficile de suivre toutes les modifications, il est décidé qu'il est préférable de créer des hyperliens vers lesdits formulaires.

6.5. Justice dans le Nord

Me Cassandra Neptune précise que les avocats ont recommencé à voyager et que plusieurs termes de cour ont été ajoutés.

Au niveau de la signification des procédures, le huissier a contacté Me Neptune en mai pour lui dire que la personne responsable de la signification dans le Nord était partie en vacance. On ignore actuellement quand elle sera de retour. Me Neptune fera un suivi à cet égard. La signification des procédures demeure sources de problème.

Me Olivier Lacoursière souhaiterait faire partie du comité, car il travaille avec les clients dans le Nord au niveau civil.

La prochaine rencontre du comité est prévue le 28 juin prochain.

Me Neptune demande s'il ne serait pas possible de faire un PAJ (santé mentale) dans le Nord. Cette proposition devrait être amenée au juge Potvin.

6.6. Comité du jeune Barreau

Me Brousseau indique avoir rencontré Me Langlois pour le transfert des dossiers. La première rencontre du comité est prévue le 22 juin prochain. Le Jeune Barreau peut s'impliquer dans le comité formation au lieu d'organiser des formations exclusivement dédiées à leurs membres.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Me Samson a contacté le juge Potvin pour fixer la date de la prochaine rencontre.

Au niveau civil, le juge Gervais a fait preuve d'une grande ouverture au dialogue. Il a été question des justiciables qui se représentent seuls. Le juge Gervais croit que la Cour du Québec pourrait peut-être faire une présentation sur ce sujet aux membres de notre section. Au besoin, Me Ethier peut contacter le juge Gervais. Il est la personne-ressource en matière civile.

La Table des petites créances est le 28 juin 2021. Me Langlois a été désigné pour participer aux activités de cette Table.

6.7.2. Cour supérieure

Une première rencontre s'est tenue en mai. Les (3) trois juges de la région étaient présents ainsi que Me Marc-Olivier Langlois, Me Josée Rodrigue et Me Sandra Ethier. Les juges étaient contents que le comité soit relancé.

Lors de cette rencontre, il a été convenu de sonder les membres sur divers sujets. Me Ethier a formé un sous-comité qui se rencontrera après les rencontres avec la CS. Un des sujets abordés est de savoir si on souhaite continuer en mode virtuel, en mode hybride ou en présentiel.

Me Isabelle Breton s'est proposé pour offrir aux membres une formation sur les justiciables qui se représentent seuls lors de la rentrée judiciaire. Quel est le devoir des juges lorsque le justiciable se représente seul?

6.8. Mérite et prix reconnaissance

À la suite de l'assemblée générale des membres, les personnes suivantes ont été désignées pour faire partie du comité de sélection pour l'année 2021-2022 :

Me Sandra Ethier (Bâtonnière)

Me Corinne Brousseau (Représentante du Jeune Barreau)

Me Roxanne Bacon (Jeune Barreau Val-d'Or)

Me Zoé Lévesque (Jeune Barreau Rouyn-Noranda)
Me Claude Bédard (Rouyn-Noranda)

7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : aucun suivi

7.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda

Sujet remis à l'automne.

7.2. Comité Rentrée judiciaire 2021 (9 septembre 2021 – Amos)

Comme plusieurs préparatifs avaient été faits pour le dernier congrès qui n'a pas pu avoir lieu à Amos, il est convenu que la rentrée judiciaire 2021 se tiendra à Rouyn-Noranda et que le congrès 2022 se tiendra à Amos. Actuellement, toutes les sections organisent la rentrée judiciaire en présentiel.

Il est convenu que l'évènement se déroulera en présentiel le 9 septembre prochain. Une ou des formations pourraient être dispensées en avant-midi, suivi de l'ouverture des tribunaux à 11 h, d'un dîner au golf et d'une activité golf en après-midi.

Me Ethier contactera le juge Gervais et les juges de la Cour supérieure pour vérifier leur intérêt à donner une formation aux membres.

Le comité est formé des membres suivants : Me Laberge, Me Éthier, Me Lacoursière, Me Lemay (maître de cérémonie).

Me Picard doit envoyer le dossier Rentrée judiciaire à Me Laberge ainsi que le protocole de cérémonie.

7.3. Comité congrès 2022 (21 et 22 avril 2022 – Rouyn-Noranda)

Me Langlois s'occupera de l'organisation du congrès et sera épaulé par l'équipe qui avait été formée pour le congrès de 2021 que nous n'avons pas pu tenir.

8. Comités hors Barreau

8.1. Pratique privée

Me Langlois se propose de faire le lien entre Me Alexandra Bourgeois et le conseil de section.

8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik (Barreau du Québec)

La prochaine rencontre du comité aura lieu à l'automne.

9. Association des avocats et avocates de province

Le conseil élargi de l'AAP a eu lieu la semaine dernière. Le principal sujet à l'ordre du jour était la coexistence de l'AAP et de l'APAAQ. Me Ethier rapporte que l'AAP a fait une belle introspection sur leur mission et l'association croit qu'elle doit demeurer.

L'AAP représente le public provenant des régions alors que l'APAAQ protège les intérêts des avocats. Les deux associations peuvent être amenées à siéger sur des comités distincts. L'AAP travaille avec le CAIJ. L'association va nous proposer un projet. Le bâtonnier du conseil de section serait sur le conseil de l'AAP.

Me Ethier est d'avis que les deux organisations doivent coexister.

10. APAAQ

Il y a un nouveau président, mais on ne connaît pas encore son identité.

11. Activités de la bâtonnière

Me Ethier fera parvenir le tableau des activités à Me Picard.

12. Correspondances

Me Ethier fera parvenir le tableau des correspondances à Me Picard.

13. Varia

13.1. Assermentations été 2021

Les assermentations suivantes auront lieu cet été :

5 juillet 2021 : Me Samuel Richard

13 août 2021 : Me Audrey Marier et Me Anne-Frédérique Perron

13.2. Calendrier des séances du Conseil de section 2021-2022

Résolution 202106090-03

Re : Calendrier des séances du Conseil 2021-2022

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Andreeanne Laberge, il est résolu de fixer les séances du Conseil de section 2021-2022 aux dates suivantes :

- 18 août 2021 (TEAMS)
- 8 septembre 2021 (Présentiel Rouyn-Noranda)
- 27 octobre 2021 (TEAMS)
- 8 décembre 2021 (TEAMS)
- 26 janvier 2022 (TEAMS)
- 16 mars 2022 (TEAMS)
- 20 avril 2022 (présentiel à Amos)

Adoptée à l'unanimité.

L'AGA devra être le 22 avril, car Me Samson n'est pas disponible le 21 avril 2022.

13.3. Les attentes de la bâtonnière envers les membres du conseil (suivi en cas d'absence)

Me Ethier indique qu'il est important de s'impliquer dans les activités du Conseil de section. Si vous devez vous absenter, vous devez aviser Me Ethier et Me Picard et leur transmettre vos suivis de comités. Les membres sont avisés que leurs présences aux séances sont importantes et que les absences seront notées. Les membres sont invités à consulter les règlements généraux lesquelles contiennent des dispositions sur les responsabilités et devoir des membres.

13.4. Mise à jour du calendrier des activités 2021-2024

Le calendrier des activités est mis à jour.

13.5. Journée carrière interfacultaire

Me Provencher-Lavergne a reçu une invitation de l'Université de Sherbrooke et nous l'a fait suivre. Me Ethier fait un résumé des discussions passées sur le sujet au bénéfice des nouveaux membres. Il est convenu de ne pas participer à cette activité.

14. Prochaine réunion :

La prochaine réunion régulière du conseil de section se tiendra le 18 août 2021 à 17h30 par l'application TEAMS.

15. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Nathalie Samson, appuyée par Me Cassandra Neptune, l'assemblée est levée. Il est 20 :30.

Me Sandra Ethier
Bâtonnière

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 18 août 2021.